



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :

M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,
des finances et de l'intégration sociale

☎ 032 886 43 99 📱 078 892 14 16

M. Romuald Babey
Directeur de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau
☎ 032 886 44 25

Soutien communal à Médecins du monde dans sa lutte contre la drépanocytose au Bénin

Appelés à voter ce matin, les élèves de 11^e année de l'Ecole Jean-Jacques Rousseau, à Fleurier, ont choisi le bénéficiaire du montant de 22'000 francs octroyé par la Commune de Val-de-Travers au titre de l'aide au développement. Leur choix s'est porté sur Médecins du monde, association basée à Neuchâtel, pour son projet de lutte contre la drépanocytose au Bénin.

Organisé dans les murs du collège, le vote a révélé une préférence très marquée des élèves, qui ont été 100 sur 116 à soutenir ce projet plutôt que celui de l'association Echanges Agadez Niger, qui portait à la fois sur la scolarisation d'enfants abandonnés et l'alphabétisation d'adolescents et de jeunes adultes n'ayant pas été scolarisés.

Première maladie génétique dans le monde, la drépanocytose touche 50 millions de personnes, principalement en Afrique subsaharienne, aux Antilles et en Inde. Elle se traduit par une déformation des globules rouges, qui vont ensuite boucher des vaisseaux sanguins, bloquer la circulation normale du sang vers les organes vitaux et provoquer des douleurs intenses. Au Bénin, faute des soins adéquats, 80% des enfants drépanocytaires meurent avant l'âge de 5 ans. L'action de Médecins du Monde vise à permettre un diagnostic précoce et un suivi de la maladie qui, dans ce pays, représente près du quart du taux de morbidité de la population.



Le montant versé par la Commune de Val-de-Travers permettra de contribuer directement à la mise en place d'une antenne dans la ville de Parakou, deuxième plus grande cité du pays. L'avancement de ce projet sera présenté aux élèves du Val-de-Travers en juin prochain.

Quant au double projet d'Echanges Agadez Niger, il trouvera son financement par le biais de Latitude 21, la fédération neuchâteloise de coopération au développement, partenaire de la commune et de l'école dans cette action mêlant aide au développement et éducation à la citoyenneté.

Val-de-Travers, le 20 novembre 2015
LE CONSEIL COMMUNAL

